

MARIAGE POUR TOUTES ET TOUS

L'égalité tout simplement

Les forces réactionnaires qui ont défilé dimanche dernier pour s'opposer au droit au mariage pour tous sont à contre-courant de la majorité de l'opinion publique dans notre pays. Parmi elles, l'UMP, le Front national et les intégristes religieux, scandant des slogans ouvertement homophobes, rétrogrades et humiliants. Face à cela, les députés socialistes viennent de retirer l'amendement pour la procréation médicale assistée pour les couples de femmes. C'est désolant et indigne ! Le projet de loi institue le mariage pour tous, mais il n'en demeure pas moins discriminant.

Le Parti communiste, avec le Front de gauche, continuera de se battre.

- **POUR** la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes ayant un projet parental.
- **POUR** l'adoption conjointe hors mariage
- **POUR** la signature en mairie de tous les contrats de couples : PACS comme mariage
- **POUR** les mêmes droits pour tous les enfants à la filiation avec l'ensemble de leurs « parents sociaux »
- **POUR** la facilitation du parcours et le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres

Eradiquer les discriminations

Le combat pour l'égalité des droits, sans discrimination d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, concerne chacune et chacun d'entre nous. Le fait que les droits au mariage, à l'adoption ou à la procréation médicalement assistée (PMA) soient aujourd'hui interdits aux personnes de même sexe est une profonde injustice.

Les personnes trans sont toujours soumises à des procédures judiciairisées et psychiatisées éprouvantes et humiliantes. Elles doivent jouir des mêmes droits que les autres et la procédure de changement d'état-civil doit être simplifiée.

Ces inégalités devant la loi sont des discriminations qui légitiment tous les discours homophobes et transphobes.

La PMA est un droit pour tous les couples de femmes

Au nom de quoi l'épouse d'une femme ne pourrait y recourir comme l'épouse d'un homme alors que chacun des deux couples en a besoin, le souhaite, l'a décidé dans le respect des principes éthiques ? Pourquoi une femme célibataire ne pourrait recourir à la PMA alors qu'elle a le droit à l'adoption ? Les adversaires de la PMA objectent qu'elle ouvrirait la porte à la GPA (gestation pour autrui). C'est le contraire ! La PMA est déjà dans la loi.

C'est un droit utilisé par de nombreux couples qui ne peuvent avoir d'enfant.

Prendre en compte les différentes formes de parentalité

Aujourd'hui, les familles prennent de multiples formes, parfois bien différentes du schéma traditionnel. Cette évolution naturelle doit absolument être prise en compte en donnant des droits spécifiques aux co-parents qui n'en ont aucun pour le moment. C'est du bien-être de l'enfant qu'il s'agit.

Un besoin criant de formation

La lutte contre toutes les discriminations est un combat de tous les jours. Il ne peut être mené à bien sans les moyens nécessaires à la mise en place de formations. Il faut créer les conditions pour que – à l'école et partout (justice, police, corps médical...) – les différents personnels ayant à voir avec l'enfant et ses parents de même sexe, avec les personnes LGBT en général, soient sensibilisés à ces questions et informés sur l'égalité des droits pour tou-te-s.

Marie-George Buffet et les parlementaires communistes et du Front de gauche ont déposé des projets de loi allant dans ce sens. C'est notamment le cas de la proposition de loi instaurant le droit au mariage et à la filiation pour tous les couples sans distinction de sexe ou de genre.



MANIFESTATION A MARSEILLE

Samedi 19 janvier à 14 h aux Réformés



Fédération PCF13 280 rue de Lyon 13015 Marseille
contact@pcf13.fr / contact@pcf13.fr